

COMITE SYNDICAL DU 25 SEPTEMBRE 2026

DELIBERATION DCS26_09_25_06

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq septembre, à neuf heures, en application du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Comité syndical du Syndicat d'Eau de l'Anjou, à Segré, au siège d'Anjou Bleu Communauté, sous la présidence d'Etienne GLEMOT, président du SEA.

Communauté de Communes	NOM-Prénom	Fonction	Présent	Excusé(e)	Absent
Anjou Bleu Communauté	MME BOULLAIS CHALLIER Sandrine	Titulaire	x		
	M GASTINEAU Christophe	Titulaire	x		
	M MARY Yves	Titulaire	x		
	M SEJOURNE Jérémie	Titulaire		x	
	M BESNIER Loïc	Suppléant			x
	MME BROUSSARD Florence	Suppléant			x
Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe	M CARDOEN Jean-Marie	Titulaire	x		
	MME GRENA PIN Anne Hélène	Titulaire	x		
	M MIRRETI Christian	Titulaire			x
	M RIGAUD David	Titulaire		x	
	M CADEAU Dominique	Suppléant			x
	M LECOMTE Thomas	Suppléant		x	
Communauté de Communes Loire Layon Aubance	M BERLAND Yves	Titulaire	x		
	M FONTENEAU Jean-Jacques	Titulaire	x		
	MME HOUET Gaelle	Titulaire		x	
	M MACHURON Pascal	Titulaire	x		
	M POISSONNEAU William	Titulaire		x	
	M WEDLARSKY Rudy	Titulaire	x		
	M BABIN Bertrand	Suppléant			x
	M BORDERON Mathieu	Suppléant			x
Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou	M HUMEAU Philippe	Suppléant			x
	M BRU Jean-Pierre	Titulaire			x
	M BUREAU Arnaud	Titulaire	x		
	M CHOLLET Alain	Titulaire	x		
	M GLEMOT Etienne	Titulaire	x		
	M GUIF Patrick	Suppléant			x
	M NIREFOIS David	Suppléant			x

Assistaient également à la réunion :

M. Christophe TRIPET - DGS, Mme Valérie BERTIN - DAF, M. Renan BOURGEAIS - responsable suivi exploitation, Mme Aurélie LACROIX- directrice des services techniques, M. Mathieu MICHEL- directeur opérationnel Régie et Mme Maryse BERNHARD - chargée de la vie institutionnelle.

Secrétaire de séance : Sandrine BOULLAIS CHALLIER déléguée d'Anjou Bleu Communauté

Délégués titulaires en exercice : 18

Nombre de titulaires présents : 12

Nombre de suppléant présent et votant : 0

Nombre de pouvoirs : 3 de William POISSONNEAU à Yves BERLAND, de Jérémie SEJOURNE à Sandrine BOULLAIS-CHALLIER et de David RIGAUD à Anne-Hélène GRENA PIN

Nombre de votants : 15

Date de la convocation : 18 septembre 2026

OBJET : PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE EAU POTABLE (RPQS) DU SYNDICAT D'EAU DE L'ANJOU 2025.

Annexe : RPQS 2025

Vu l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités territoriales (CGCT) qui impose de présenter en assemblée délibérante, un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné ;

Considérant la présentation du rapport – RPQS 2025 devant la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 18 septembre 2026 ;

Le RPQS présente un bilan technique de l'exercice 2025 comprenant des indicateurs de qualité à l'échelle du SEA (rendement, qualité de l'eau), de quantité (volumes, nombre d'abonnés, linéaire de réseaux) et l'ensemble des tarifs de l'eau potable sur le territoire du SEA.

Le Président précise que le RPQS 2025 est un document public qui sera :

- Présenté aux conseils communautaires des 4 communautés de communes membres du SEA : Anjou Bleu Communauté, Communauté de communes des Vallées du Haut Anjou (CCVHA), Communauté de communes Loire Layon Aubance (CCLLA) et Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe (CCALS) ;
- Mis en ligne sur le site de l'observatoire national des services d'eau et assainissement : www.services.eaufrance.fr ;
- Mis en ligne sur le site internet du SEA.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide de :

- **Prendre acte de la présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable pour l'année 2025,**
- **Autoriser la diffusion du rapport et notamment la mise en ligne sur le site internet www.services.eaufrance.fr, et le site internet du SEA,**
- **Donner tous pouvoirs au Président ou son représentant pour l'application et l'exécution de la délibération.**

**Vote : 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention
Unanimité**



Etienne Glemot
Président du Syndicat d'Eau de
l'Anjou
4 oct. 2026

Transmise au contrôle de légalité via SLOW cf. tampon
Délibération mise en ligne sur le site internet du SEA

Envoyé en préfecture le 04/10/2026

Reçu en préfecture le 04/10/2026

Publié le 05/10/2026

ID : 049-200077402-20260925-DCS26_09_25_06-DE

